

ANNEXE A LA NOTE COMMUNE N° 29/2005

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
I. LOIS	10	- Loi n°2004-5 du 3 février 2004, relative à la sécurité informatique
	11	- Loi n°2004-7 du 3 février 2004, portant approbation de l'accord commercial, conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique d'Iran.
	22	<p>- Loi n°2004-19 du 15 mars 2004, portant approbation de la convention tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu, conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique d'Iran.</p> <p>- Loi n°2004-20 du 15 mars 2004, portant approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle et de coopération dans le domaine des douanes, conclue entre la République Tunisienne et la République Islamique d'Iran.</p> <p>- Loi n°2004-23 du 15 mars 2004, portant approbation des conventions complémentaires conclues entre le gouvernement de la République Tunisienne et respectivement avec le gouvernement de l'Etat du Qatar, le gouvernement de l'Etat du Koweït et Abu Dhabi Investment Authority (ADIA) et visant à mettre fin à l'application des conventions portant création de la banque Tuniso-Qatarie d'Investissement, la banque Tuniso-koweïtienne de Développement et la banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement.</p> <p>- Loi n°2004-24 du 15 mars 2004, modifiant et complétant la loi n°99-43 du 10 mai 1999, relative aux groupements de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche.</p> <p>- Loi n°2004-25 du 15 mars 2004, portant suppression des chambres agricoles.</p>

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
	32	- Loi n°2004-33 du 19 avril 2004, portant organisation des transports terrestres.
	36	<p>- Loi n°2004-34 du 3 mai 2004, portant approbation de la convention de crédit conclue le 15 mars 2004 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) pour la contribution au financement du projet du barrage Sarrat et d'irrigation des plaines de Ouled Boughanem et Mahjouba.</p> <p>- Loi n°2004-35 du 3 mai 2004, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 12 mars 2004 entre la République Tunisienne et la banque internationale pour la reconstruction et le développement relatif au financement de la deuxième phase du projet d'amélioration de la qualité du système éducatif.</p> <p>- Loi n°2004-36 du 3 mai 2004, portant approbation du contrat de financement conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et la banque européenne d'investissement le 18 décembre 2003, relatif à la contribution au financement du projet « STT-extension et réhabilitation des transports urbains dans le Grand Tunis ».</p> <p>- Loi n°2004-37 du 3 mai 2004, portant approbation du contrat de cautionnement conclu le 10 novembre 2003, entre le gouvernement de la République Tunisienne et la banque européenne d'investissement et relatif au prêt accordé à la société tunisienne de l'électricité et du gaz pour la contribution au financement du projet « production, transport et distribution de gaz ».</p> <p>- Loi n°2004-38 du 3 mai 2004, portant approbation de l'avenant n°2 modifiant la convention relative au permis « Nord Médenine » et ses annexes</p> <p>- Loi n°2004-39 du 3 mai 2004, portant approbation de l'avenant n°2 modifiant la convention relative au permis « les Oasis » et ses annexes.</p>

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
	40	- Loi organique n°2004-42 du 13 mai 2004, modifiant et complétant la loi organique du budget n°67-53 du 8 décembre 1967.
	40	- Loi n°2004-43 du 13 mai 2004, portant approbation de l'accord de prêt conclu, le 4 février 2004, entre la République Tunisienne et le fonds de l'OPEP pour le développement international, relatif au financement du projet de construction de l'institut supérieur des études technologiques de Béja.
	48	<p>- Loi organique n°2004-48 du 14 juin 2004, portant organisation du travail de la chambre des députés et de la chambre des conseillers et fixant les relations entre les deux chambres.</p> <p>- Loi n°2004-49 du 14 juin 2004, portant approbation d'un échange de lettres entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Française, en date du 1^{er} avril 2004, relatif à l'octroi d'un prêt pour financer l'acquisition de produits agricoles français.</p> <p>- Loi n°2004-51 du 14 juin 2004, portant approbation de l'échange de lettres entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon en date du 26 mars 2004 et de l'accord de prêt, conclu le 31 mars 2004, relatifs à la contribution au financement du projet de construction de conduites d'eau au Nord Tunisien.</p>
	56	- Loi organique n°2004-52 du 12 juillet 2004, relative au conseil constitutionnel.

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
	60	<ul style="list-style-type: none"> - Loi n°2004-58 du 27 juillet 2004, portant approbation de la convention d'établissement d'une zone de libre échange entre les Etats arabes méditerranéens. - Loi n°2004-59 du 27 juillet 2004, portant approbation d'un accord relatif à l'ouverture d'une succursale de la banque africaine d'import-export, et d'un mémorandum d'accord annexé audit accord relatif aux bureaux provisoires et locaux permanents de la succursale en République Tunisienne et d'un échange de lettres additionnel relatif au régime juridique applicable au personnel de la succursale.
		<ul style="list-style-type: none"> - Loi d'orientation n°2004-60 du 27 juillet 2004, relative aux activités de production agricole. - Loi n°2004-61 du 27 juillet 2004, complétant et modifiant le code des hydrocarbures promulgué par la loi n°99-93 du 17 août 1999. - Loi n°2004-62 du 27 juillet 2004, portant règlement du budget de l'Etat de l'année 2002.
	61	<ul style="list-style-type: none"> - Loi organique n°2004-63 du 27 juillet 2004, portant sur la protection des données à caractère personnel.
	62	<ul style="list-style-type: none"> - Loi n°2004-64 du 2 août 2004, portant approbation de l'accord de prêt conclu, le 2 juillet 2004, entre la République Tunisienne et la banque internationale pour la reconstruction et le développement pour la contribution au financement du projet de développement du secteur des technologies de l'information et de la communication. - Loi n°2004-66 du 2 août 2004, portant approbation du contrat de financement conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et la banque européenne d'investissement, le 26 juillet 2004 et relatif à la contribution au financement du projet « assainissement du site Taparura ».

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
		<ul style="list-style-type: none"> - Loi n°2004-67 du 2 août 2004, portant approbation du contrat de financement conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et la banque européenne d'investissement, le 7 juin 2004 et relatif à la contribution au financement du projet « voiries prioritaires III, amélioration du réseau routier urbain du grand Tunis et des villes de Sousse, Monastir et Sfax ». - - Loi n°2004-68 du 2 août 2004, portant approbation de la convention de prêt conclue à Tunis le 1^{er} juillet 2004, entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'agence Française de développement pour la contribution au financement du quatrième programme national d'assainissement des quartiers populaires et d'assainissement rural. - Loi n°2004-69 du 2 août 2004, portant approbation du mémorandum d'accord conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite et visant à mettre fin à l'application de la convention, portant création de la société Tuniso-Saoudienne d'investissement.
	63	<ul style="list-style-type: none"> - Loi n°2004-71 du 2 août 2004, portant institution d'un régime d'assurance maladie. - Loi n°2004-72 du 2 août 2004, relative à la maîtrise de l'énergie. - Loi n°2004-73 du 2 août 2004, modifiant et complétant le code pénal concernant la répression des atteintes aux bonnes mœurs et du harcèlement sexuel. - Loi n°2004-74 du 2 août 2004, modifiant et complétant le code de la route. - Loi n°2004-75 du 2 août 2004, portant suppression d'autorisations et révision d'exigences administratives relatives à certaines activités

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
		<p>commerciales, touristiques et de loisirs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi n°2004-76 du 2 août 2004, modifiant la loi n°98-14 du 18 février 1998 relative à l'exercice du commerce des boissons alcoolisées à emporter. - Loi n°2004-77 du 2 août 2004, relative au fonds national d'amélioration de l'habitat.
	98	<ul style="list-style-type: none"> - Loi n°2004-82 du 6 décembre 2004 portant approbation d'une convention établissant une zone de libre échange entre la République Tunisienne et la République Arabe Syrienne.
	103	<ul style="list-style-type: none"> - Loi n°2004-87 du 21 décembre 2004 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2004.
	105	<ul style="list-style-type: none"> - Loi n°2004-88 du 31 décembre 2004, modifiant certaines dispositions de la loi n°2002-16 du 4 février 2002, portant organisation de la profession des comptables. - Loi n°2004-89 du 31 décembre 2004 relative aux procédures de constitution des sociétés en ligne. - Loi n°2004-90 du 31 décembre 2004 portant loi de finances pour l'année 2005.

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
II. DECRETS ET ARRETES 1) FINANCES	3	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-8 du 5 janvier 2004, portant modification du décret n°94-492 du 28 février 1994, fixant les listes des activités relevant des secteurs prévus par les articles 1, 2, 3 et 27 du code d'incitation aux investissements. - Décret n°2004-9 du 5 janvier 2004, fixant à 10% le taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable à l'électricité basse tension à usage domestique et à l'électricité moyenne et basse tension utilisée pour le fonctionnement des équipements de pompage de l'eau destinée à l'irrigation agricole - Décret n°2004-10 du 5 janvier 2004, accordant à Monsieur Lazhar Alabassi la prime d'investissement prévue par l'article 52 ter du code d'incitation aux investissements.
	8	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-159 du 20 janvier 2004, accordant au « laboratoire des technologies de communication Gammarth » les avantages prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.
	13	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-275 du 9 février 2004, portant suspension des droits de douane dus à l'importation des carburants. - Décret n°2004-276 du 9 février 2004, portant suspension ou réduction des droits de douane et suspension de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits destinés au secteur de la santé. - Décret n°2004-277 du 9 février 2004, portant réduction du droit de consommation et suspension de la taxe sur la valeur ajoutée dus à l'acquisition des véhicules de transport public des personnes dans le cadre du renouvellement du parc et les conditions d'octroi de ces avantages.

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
	18	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-378 du 24 février 2004, portant suspension des droits de douane et réduction de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits nécessaires à l'agriculture et à la pêche. - Décret n°2004-379 du 24 février 2004, accordant à la société « Emballage Métallique de Sfax », les avantages fiscaux prévus par les articles 7, 8 et 9 du code d'incitation aux investissements. - Décret n°2004-380 du 24 février 2004, accordant à Monsieur Rejeb Ben Elhoucine El Jeridi, la prime d'investissement prévue par l'article 52 ter du code d'incitation aux investissements. - Décret n°2004-381 du 24 février 2004, accordant à Monsieur Mohamed Elfadhel Jalloul, la prime d'investissement prévue par l'article 52 ter du code d'incitation aux investissements. - Décret n°2004-382 du 24 février 2004, accordant à Madame Moufida Belkhir épouse El Fkih Salem, la prime d'investissement prévue par l'article 52 ter du code d'incitation aux investissements. - Décret n°2004-383 du 24 février 2004, accordant à Monsieur Rafik Assabah, la prime d'investissement prévue par l'article 52 ter du code d'incitation aux investissements.
	20	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-436 du 1^{er} mars 2004, complétant et modifiant le décret n°96-1190 du 1^{er} juillet 1996, fixant les conditions et modalités d'application des dispositions du paragraphe 7.2 du titre II des dispositions préliminaires du tarif des droits de douane à l'importation, tel que promulgué par la loi n°89-113 du 30 décembre 1989.
	22	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-518 du 9 mars 2004, portant octroi d'un régime fiscal privilégié au titre des produits métallurgiques. - Décret n°2004-519 du 9 mars 2004, portant institution d'une taxe à l'exportation sur les déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier.

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
	26	- Décret n°2004-783 du 22 mars 2004, accordant à la société « Benetton Manufacturing Tunisia » les avantages prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.
	31	- Arrêté du ministre des finances du 16 avril 2004, relatif à la nomenclature des produits monopolisés.
	32	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-926 du 13 avril 2004, portant réduction des droits de douane dus à l'importation des tourteaux de soja. - Décret n°2004-927 du 19 avril 2004, portant réduction des droits de douane et suspension du prélèvement dus sur les bananes fraîches. - Décret n°2004-928 du 19 avril 2004, définissant les entreprises touristiques ayant rencontré des difficultés conjoncturelles.
	34	- Décrets du n°2004-965 au n°2004-970 du 19 avril 2004, accordant des terrains au dinar symbolique pour la réalisation de foyers universitaires privés.
	36	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-1021 du 26 avril 2004, complétant le décret n°2001-2802 du 6 décembre 2001, relatif à la fixation du champ et modalités d'application des dispositions de l'article 58 de la loi n°2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001. - Décret n°2004-1022 du 26 avril 2004, portant octroi d'un régime fiscal privilégié au titre de l'importation de biens d'équipement et de pièces de rechange.
	40	- Décret n°2004-1070 du 13 mai 2004, portant approbation de la convention relative à la création d'une société d'investissement à capital fixe non résidente dénommée « Global View Invest ».
	41	- Décret n°2004-1090 du 17 mai 2004 fixant les conditions et modalités d'application des dispositions du paragraphe 7.26 du titre II des dispositions préliminaires du tarif des droits de douane à l'importation relatif au soutien de la compétitivité de l'industrie locale.

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
		<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-1091 du 13 mai 2004, portant suspension ou réduction des droits de douane, réduction du droit de consommation ou suspension ou réduction de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certaines matières premières, équipements et autres produits. - Décret n°2004-1092 du 13 mai 2004 accordant à la STEG les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements. - Décrets du n°2004-1093 au n°2004-1100 du 13 mai 2004 accordant des terrains au dinar symbolique pour la réalisation de foyers universitaires privés.
	44	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-1191 du 25 mai 2004, fixant la liste des produits exonérés de la taxe pour la protection de l'environnement.
		<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-1192 du 25 mai 2004, accordant à la société tunisienne d'électricité et du gaz, les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements. - Décret n°2004-1193 du 25 mai 2004, accordant à la société « Immobilière industrielle modulaire » les avantages prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.
	52	<ul style="list-style-type: none"> - Décrets du n°2004-1407 au n°2004-1410 du 22 juin 2004, accordant des primes d'investissement pour la réalisation de foyers universitaires privés - Décrets du n°2004-1411 au 2004-1416 du 22 juin 2004, accordant des terrains au dinar symbolique pour la réalisation de foyers universitaires privés.
	58	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-1625 du 12 juillet 2004, portant approbation de la convention relative à la création d'une société d'investissement à capital fixe non-résidente dénommée « Dia Invest Holding ».

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
		<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-1626 du 12 juillet 2004, portant approbation de la convention relative à la création d'une société d'investissement à capital fixe non-résidente dénommée « Jean Adam Développement ». - Décret n°2004-1628 du 12 juillet 2004, modifiant et complétant le décret n°94-1192 du 30 mai 1994 fixant la liste des équipements et les conditions de bénéfice des incitations prévues par l'article 9 du code d'incitation aux investissements. - Décret n°2004-1629 du 12 juillet 2004, portant suspension ou réduction des droits de douane et réduction de la taxe sur la valeur ajoutée dus à l'importation des huiles végétales.
	60	- Décrets du n°2004-1643 au n°2004-1645 du 20 juillet 2004, accordant des terrains au dinar symbolique pour la réalisation de foyers universitaires privés.
	62	- Arrêté du ministre des finances du 26 juillet 2004, fixant le tableau des officiers des services financiers et les circonscriptions de l'exercice de leurs fonctions.
	63	- Décret n°2004-1773 du 2 août 2004, portant réduction à 10% du taux de la taxe sur la valeur ajoutée sur certains produits pétroliers.
	64	- Décret n°2004-1839 du 2 août 2004, modifiant et complétant le décret n°94-875 du 18 avril 1994 fixant la liste des équipements nécessaires aux institutions d'encadrement de l'enfance et d'animation des jeunes susceptibles de bénéficier des incitations fiscales prévues par l'article 49 du code d'incitation aux investissements et des conditions d'octroi de ces avantages.
	72	- Décrets du n°2004-2092 au n°2004-2095 du 2 septembre 2004 accordant des terrains au dinar symbolique, pour la réalisation de foyers universitaires privés.

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
	73	- Décret n°2004-2104 du 2 septembre 2004, portant octroi du régime fiscal privilégié au titre de l'importation des produits métallurgiques.
	78	- Décret n°2004-2227 du 21 septembre 2004, complétant et modifiant le décret n°94-1031 du 2 mai 1994, fixant la liste des biens d'équipement nécessaires à la réalisation des investissements dans le secteur agricole et éligibles au bénéfice des incitations fiscales prévues par l'article 30 du code d'incitation aux investissements et les conditions d'octroi de ces incitations.
	79	- Décret n°2004-2273 du 27 septembre 2004, portant approbation de l'avenant à la convention relative à l'ouverture d'un bureau de représentation du Crédit Lyonnais à Tunis.
	80	- Décret n°2004-2314 du 27 septembre 2004 portant suspension ou réduction des droits de douane, suspension de la taxe sur la valeur ajoutée ou du prélèvement dus à l'importation de certains produits agricoles, produits agro-alimentaires et articles destinés à l'usage agricole.
	85	- Décret n°2004-2393 du 14 octobre 2004, accordant à Monsieur Mohamed Essouibgui un terrain au dinar symbolique pour la réalisation d'un foyer universitaire privé.
	87	- Arrêté du ministre des finances du 23 octobre 2004, fixant le chiffre d'affaires annuel brut réalisé par les contribuables tenus de déposer les déclarations, listes et relevés sur supports magnétiques.
	95	- Arrêté du ministre des finances du 23 novembre 2004, portant modification de l'arrêté du 27 août 1999, fixant le montant maximum du micro crédit, les conditions de son octroi et de son remboursement, tel que modifié par les textes subséquents et notamment l'arrêté du 29 avril 2003.
	104	- Décret n°2004-2714 du 21 décembre 2004, accordant à Monsieur Fraj Hamza une prime d'investissement pour la réalisation d'un foyer

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
		<p>universitaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2004-2715 du 21 décembre 2004, accordant à Monsieur Ali Kamel Hafsia une prime d'investissement pour la réalisation d'un foyer universitaire. - Décret n°2004-2716 du 21 décembre 2004, accordant à Monsieur Mohamed Essghaïer Yahia une prime d'investissement pour la réalisation d'un foyer universitaire. - Décret n°2004-2717 du 21 décembre 2004, accordant à Monsieur Mohamed Elhabib Eljridi une prime d'investissement pour la réalisation d'un foyer universitaire.

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
2) AFF.ETRANGERES	3	- Décret n°2004-4 du 5 janvier 2004, portant publication de l'accord commercial entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale du Nigeria.
	18	- Décret n°2004-371 du 24 février 2004, portant ratification d'un accord commercial entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République d'Afrique du Sud.
	38	<p>- Décret n°2004-1047 du 3 mai 2004, portant ratification de la convention tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique d'Iran.</p> <p>- Décret n°2004-1048 du 3 mai 2004, portant ratification de la convention d'assistance administrative mutuelle et de coopération dans le domaine des douanes entre la République Tunisienne et la République Islamique d'Iran.</p>
	52	<p>- Décret n°2004-1402 du 22 juin 2004, portant publication de la convention entre le gouvernement de la République Syrienne relative à la promotion et à la protection des investissements.</p> <p>- Décret n°2004-1403 du 22 juin 2004, portant ratification de la convention de sécurité sociale entre la République Tunisienne et la République Française et de son avenant.</p>
	76	<p>- Décret n° 2004-2175 du 14 septembre 2004, portant ratification de l'accord relatif à l'ouverture d'une succursale de la banque africaine d'import-export, et d'un mémorandum d'accord annexé audit accord relatif aux bureaux provisoires et locaux permanents de la succursale en République Tunisienne et d'un échange de lettres additionnel relatif au régime juridique applicable au personnel de la succursale.</p> <p>- Décret n°2004-2176 du 14 septembre 2004 portant ratification de la convention d'établissement d'une zone de libre échange entre les Etats arabes méditerranéens.</p>

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
3) DEVELOPPEMENT ET COOPERATION INTERNATIONALE	36	- Décret n°2004-1023 du 3 mai 2004 portant ratification de l'accord de prêt conclu le 12 mars 2004 entre la République Tunisienne et la BIRD relatif au financement de la deuxième phase du projet d'amélioration de la qualité du système éducatif tunisien.
	45	- Décret n°2004-1236 du 31 mai 2004, portant ratification du contrat de financement conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque Européenne d'Investissement le 18 décembre 2003 et relatif à la contribution au financement du projet « SIT-Extension et réhabilitation des transports urbains dans le Grand Tunis ».
	54	- Décret n°2004-1470 du 29 juin 2004, modifiant et complétant le décret n°94-538 du 10 mars 1994, portant encouragement des investissements des nouveaux promoteurs. - Décret n°2004-1471 du 29 juin 2004, modifiant et complétant le décret n°94-539 du 10 mars 1994, portant fixation des primes, des listes des activités et des projets d'infrastructure et d'équipements collectifs éligibles aux encouragements au titre du développement régional. - Décret n°2004-1472 du 29 juin 2004, modifiant et complétant le décret n°99-484 du 1 ^{er} mars 1999, portant encouragement de la petite et moyenne entreprise.
	58	Décret n°2004-1630 du 12 juillet 2004, modifiant et complétant le décret n°94-492 du 28 février 1994, portant fixation des listes des activités relevant des secteurs prévus par les articles 1, 2, 3 et 27 du code d'incitation aux investissements.
	74	- Décret n°2004-2129 du 2 septembre 2004 modifiant et complétant le décret n°94-492 du 28 février 1994, portant fixation des listes des activités relevant des secteurs prévus par les articles 1, 2, 3 et 27 du code d'incitation aux investissements.
	76	- Décret n°2004-2177 du 14 septembre 2004 complétant le décret n°99-483 du 1 ^{er} mars 1999, portant détermination des zones d'encouragement au développement régional.

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
4) INTERIEUR ET DEVELOPPEMENT LOCAL	7	- Décret n°2004-80 du 14 janvier 2004, portant modification du décret n°98-1428 du 13 juillet 1998, relatif à la fixation du tarif des taxes que les collectivités locales sont autorisées à percevoir.
5) TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET DU TRANSPORT	23	- Décret n°2004-572 du 9 mars 2004, portant renouvellement de l'exonération des passagers et des avions sur les vols commerciaux intérieurs du paiement des redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne.
	45	<p>- Décret n°2004-1248 du 25 mai 2004, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement de l'agence nationale de la sécurité informatique.</p> <p>- Décret n°2004-1249 du 25 mai 2004, fixant les conditions et les procédures de certification des experts auditeurs dans le domaine de la sécurité informatique.</p> <p>- Décret n°2004-1250 du 25 mai 2004, fixant les systèmes informatiques et les réseaux des organismes soumis à l'audit obligatoire périodique de la sécurité informatique et les critères relatifs à la nature de l'audit et à sa périodicité et aux procédures de suivi de l'application des recommandations contenues dans le rapport d'audit.</p>
6) INDUSTRIE ET ENERGIE	27	<p>- Arrêté du ministre de l'industrie et de l'énergie du 25 mars 2004, portant extension de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Maâtoug ».</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie et de l'énergie du 25 mars 2004, portant extension de la période du deuxième renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « El Jem ».</p>
	32	- Arrêté du ministre de l'industrie et l'énergie du 8 avril 2004, portant institution d'un permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Nord des Chotts ».

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
		<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du ministre de l'industrie et l'énergie du 8 avril 2004, portant institution d'un permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Ksar Hadada ». - Arrêté du ministre de l'industrie et l'énergie du 8 avril 2004, portant institution d'un permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Jenein Sud ». - Arrêté du ministre de l'industrie et l'énergie du 8 avril 2004, portant institution d'un permis de prospection d'hydrocarbures dit permis « Sud Remada ». - Arrêté du ministre de l'industrie et l'énergie du 8 avril 2004, portant institution d'une concession d'exploitation d'hydrocarbures dite concession « Zelfa ». - Arrêté du ministre de l'industrie et l'énergie du 10 avril 2004, portant admission de la concession d'exploitation d'hydrocarbures dite concession « Adam » au bénéfice des dispositions prévues par l'article 2 de la loi n°99-93 du 17 août 1999 portant promulgation du code des hydrocarbures.
	41	<ul style="list-style-type: none"> - Décrets du n°2004-1104 au n°2004-1106 du 13 mai 2004 portant approbation des conventions relatives aux permis de recherche d'hydrocarbures dits permis « Nord des Chotts », permis « Jenein Sud » et permis « Ksar Haddada » et leurs annexes.
	43	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du ministre de l'industrie et de l'énergie du 21 mai 2004, portant extension de la validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Sidi Aïch ».
	71	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêtés du ministre de l'industrie et de l'énergie du 26 août 2004, relatifs aux permis de recherche d'hydrocarbures « Jelma », « les Oasis », « Nord Médenine », « Grombalia », « Makthar » et « Jorf ».

NATURE DU TEXTE	NUMERO	OBJET
	<p style="text-align: center;">74</p> <p style="text-align: center;">76</p> <p style="text-align: center;">87</p>	<p>- Décret n°2004-2146 du 2 septembre 2004, portant ratification de l'accord relatif au transfert des obligations du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis «Tataouine ».</p> <p>- Décret n°2004-2182 du 14 septembre 2004, portant approbation de la convention relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit permis «jelma » et ses annexes.</p> <p>- Arrêtés du ministre de l'industrie et de l'énergie du 20 octobre 2004, relatifs aux concessions et permis de recherche de substances minérales.</p>
7) COMMERCE	68	- Arrêté du ministre du commerce du 12 août 2004, portant fixation des procédures de la surveillance préalable à l'importation.
8) SANTE PUBLIQUE	28	- Arrêté du ministre de la santé publique du 30 mars 2004, fixant la liste des substituts du lait maternel.
9) TOURISME ET DE L'ARTISANAT	36	- Arrêté des ministres des finances et du tourisme et de l'artisanat du 27 avril 2004, portant fixation de la liste des entreprises touristiques sahariennes éligibles au bénéfice des dispositions des articles 30 à 33 de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 portant loi de finances pour l'année 2004.
10) CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS	64	- Décret n°2004-1847 du 2 août 2004, portant création d'un comité consultatif pour l'octroi du taux unifié de la subvention applicable à toutes les catégories de papier utilisé dans l'industrie du livre culturel, du livre pour enfant et du livre d'art de luxe, et fixant sa composition et les modalités de son fonctionnement.